

Conférence de presse

Charge fiscale totale : A combien s'élèvent les impôts des grandes entreprises en Suisse ?

Mardi, 27 octobre 2009

L'exposé oral fait foi

Baser une politique fiscale efficace sur les faits

Dr. Pascal Gentinetta, Président de la direction générale

Madame, Monsieur,

Depuis toujours, la question sur l'importance de la charge fiscale publique fait l'objet de controverses. La plupart du temps, les débats se basent davantage sur l'idéologie que sur les faits. En effet, ce domaine manque cruellement de transparence, raison pour laquelle, en matière de politique budgétaire, le discours politique s'accroche depuis longtemps à des mythes tels que les « cadeaux fiscaux », la « concurrence fiscale ruineuse », la « désolidarisation » ou la « redistribution de bas en haut ». Toutefois, il y a trois ans, economiessuisse a consacré du temps à cette question et a analysé en profondeur les flux financiers entre l'Etat et les ménages privés ou contribuables sur une base consolidée. En août 2007, nous avons pu présenter l'étude « Qui finance l'Etat en Suisse ? ». Les résultats sont limpides : notre système fiscal est solidaire. Notre Etat est financé à 60 % par les entreprises et les particuliers du segment le plus élevé. Il ne peut être question d'une désolidarisation – comme certains le prétendent toujours avec beaucoup de légèreté.. Ces résultats démontrent qu'un système fiscal attrayant et compétitif est favorable aussi bien à l'économie qu'à la population.

La solidarité est particulièrement marquée au sein de l'économie, comme l'illustre l'exemple de l'impôt sur les bénéfiques. Une poignée d'entreprises à bénéfiques élevés participent à hauteur de 90 % aux recettes de l'impôt fédéral direct. Les 10 % restants sont financés par environ 44 % des entreprises alors que plus de la moitié des sociétés en Suisse ne paie aucun impôt sur les bénéfiques.

En se référant au calcul de la contribution fiscale consolidée, l'avantage de l'étude sur la charge fiscale totale, réalisée par PwC selon une méthode reconnue mondialement, est de permettre un « effet de zoom » en se focalisant sur un petit nombre - pas même 60 entreprises - parmi près de 260 000 personnes morales. Pas étonnant que ces grandes entreprises, pour la plupart à orientation internationale, représentent de parfaits contribuables qu'il ne faut donc pas sous-estimer. L'étude indique en outre que pour chaque franc d'impôt payé directement par ces grandes sociétés, un impôt tiers supplémentaire de 1,8 franc (en général des clients ou salariés) est perçu et transféré à l'Etat. Ces 60 entreprises fournissent à l'Etat suisse et à son système de sécurité sociale une part non négligeable de 12 % des recettes fiscales totales. Il apparaît aussi clairement que les grandes sociétés s'acquittent de leur responsabilité financière et sociale en général et pour la mise à disposition de biens

publics en particulier. Sans cette contribution importante des entreprises, la Suisse ne pourrait pas disposer aujourd'hui d'une offre exceptionnelle de prestations publiques en comparaison internationale.

La Suisse a toujours été une place attrayante pour les entreprises et notamment pour les sociétés multinationales mobiles. Les villes suisses les plus attrayantes affichant un impôt sur les bénéfices globalement inférieur à 15 % occupent souvent les premières places du classement mondial. Cette position favorable n'est cependant pas gravée dans le marbre. D'une part, certains cantons apparaissent au niveau supérieur, et donc au-dessus de la moyenne de l'OCDE. D'autre part, même si les taux d'imposition des entreprises en Suisse ont diminué à plusieurs reprises ces dernières années, de nombreux pays d'Europe orientale et d'ailleurs ont réagi davantage et disposent de taux d'imposition égaux ou inférieurs à 10 %.

Contrairement à certaines hypothèses souvent exprimées, cette évolution n'est pas l'expression d'une « concurrence fiscale ruineuse ». Malgré les réductions des taux d'imposition, les recettes fiscales dans les pays de l'OCDE ont, dans l'ensemble, fortement augmenté depuis 1970. En comparaison avec le PIB et les recettes totales, les bénéfices provenant de l'impôt sur les sociétés ont enregistré une hausse considérable. En Suisse également, les recettes fiscales affichent une plus forte croissance que l'économie depuis 1970 et ce, malgré des taux en baisse. Pour les impôts sur les bénéfices et le revenu, là où la concurrence est la plus intense, la hausse est même surproportionnelle.

L'analyse de la charge fiscale sur les bénéfices n'illustre toutefois qu'une partie de la problématique de l'imposition des entreprises. Outre l'impôt sur les bénéfices, les entreprises doivent payer beaucoup d'autres taxes : impôt sur le capital, droits de timbre, taxe sur la valeur ajoutée ou cotisations de sécurité sociale. La charge fiscale sur le revenu des salariés joue également un rôle essentiel pour l'attractivité fiscale. L'étude sur la charge fiscale totale analyse ce point et représente les prestations fiscales totales des sociétés dans un contexte global. En fin de compte, la charge fiscale sur les bénéfices n'est pas le seul élément sur lequel fixer notre attention. Le monde politique doit donc veiller à ce que l'ensemble de la charge fiscale en Suisse reste attrayant. Les résultats de l'étude contribuent à démythifier un peu plus la politique fiscale. La thèse de la « désolidarisation » des grandes entreprises, même en temps de crise, n'est tout simplement pas défendable. Un système fiscal attrayant pour les segments économiquement forts et mobiles au niveau international n'est pas en contradiction avec le concept de solidarité. Bien au contraire : les réformes fiscales qui permettent à la Suisse ou aux cantons de rester en tête du « package total » de la concurrence fiscale internationale servent à tous les acteurs de la société. Elles assurent, d'une part, la majeure partie des moyens de financement de l'Etat social. D'autre part, les lourdes charges financières pèsent nettement moins sur la classe moyenne et les bas salaires.